

[Imprimer](#)

24.06.2006 © Charente Libre
Droits de reproduction et de diffusion réservés
Usage strictement personnel

24.06.2006

La sculpture sur pierre en vedette à Julienne
La 5e rencontre internationale de sculpture sur pierre ouvre ce soir. Claude Mannalin, le maire de Julienne, présente cette édition placée sous le signe de l'eau



Chaque 1er prix du symposium reste à Julienne pour être exposé dans la cour de la mairie • photo J.-P. C.

Reproduction interdite

Jean-Pierre COFFIN

Comment est née la rencontre internationale de sculpture sur pierre dans votre commune?

Claude Mannalin. Patrick Vogel, sculpteur sur pierre dans le Lot, m'a proposé de faire une exposition. On est en 2001, je viens d'être élu maire et je souhaitais créer un événement culturel. Nous commençons d'abord par un marché de nuit suivi d'une exposition deux mois plus tard. La manifestation est bien accueillie. Aussi en 2002, nous partons sur l'idée d'un symposium rattaché au marché de nuit. Avec cinq sculpteurs. Durant deux années, nous avons reçu six sculpteurs. Nous sommes à huit depuis l'année dernière et la manifestation est devenue internationale. Ce qui va nous conduire à constituer un jury également international.

Quelle est la procédure de candidature?

C. M. Le thème est défini un an et demi à l'avance. Cette année, c'est l'eau. Depuis janvier, nous avons établi un cahier des charges, publié en septembre sur internet et envoyé à tous les syndicats professionnels. Nous avons eu quarante réponses en décembre, avec une maquette au 1/20e accompagnant chaque dossier. Le comité de sélection, 11 personnes, en a retenu huit, plus un en cas de désistement. Ce remplaçant est automatiquement sélectionné pour l'année prochaine.

Quels sont les critères de sélection ?

C. M. Respecter le thème, être professionnel. Ce qui en a éliminé 27. Pour les 13 restants, il

faut être dans la norme «semi-monumentale», soit entre 2 mètres et 2,20 mètres; avoir l'assurance que l'œuvre est réalisable dans le cadre du symposium, soit dix jours. Après, dans le choix il y a la part de subjectivité de chaque juré. Nous avons eu par ailleurs la certitude que chaque sculpteur présélectionné est en mesure de présenter douze œuvres d'art pour l'exposition.

Y a-t-il y a des participants locaux?

C. M. Depuis trois ans, nous invitons des jeunes à un atelier de sculpture, dirigée par Arlette Lorin. Jusque-là c'étaient des collégiens. Cette année, ce seront des lycéens de Jean Monnet à Cognac. Avec leur professeur d'arts plastiques et les animateurs du lycée, Géraldine Smith et Jérôme Defrain, ils ont préparé ce stage. La première journée, ils peaufinent leur dessin en salle, ensuite ils travaillent la pierre de Richemont, plus tendre que la Tervoux dévolue aux sculpteurs professionnels. Les sculptures réalisées seront ensuite exposées au lycée.

Que deviennent les œuvres des huit sculpteurs professionnels en compétition ?

C. M. Julienne en conserve deux. Le premier prix, exposé dans la cour de la mairie, et une autre, déposée sur un site de la commune. Deux sont données à la communauté de communes (CDC) de Jarnac, deux autres à celle de Rouillac et deux à celle de Cognac. Nous avons donc aujourd'hui 28 sculptures, dont 14 sont à Julienne. Les autres, au fur et à mesure de leur implantation dans différentes communes, vont constituer le Chemin de la sculpture. Il se met en place et il sera fléché.

L'organisation de la Rencontre internationale de sculpture demande-t-elle beaucoup d'investissements humains ?

C. M. Dix bénévoles pour le symposium, sous la houlette de Michel Feuillatre et du président du jury Jean Perillaud, sculpteur, membre de l'Unesco, demeurant près de Julienne. Plus de 40 membres du comité des fêtes, présidée par Béatrice Mesnard pour l'organisation du marché de nuit.

Le visiteur achète ses produits, le comité des fêtes se charge de préparer le repas. Plus de 6000 sont servis à l'occasion du symposium, qui reçoit entre 12.000 et 15.000 personnes.

Financièrement, quel est le budget, quelles sont les recettes ?

C. M. Le budget est de 60.000 euros. La moitié des fonds vient de partenaires privés. La CDC de Jarnac nous attribue 2000 euros, en deux fois. Celle de Cognac, 3000 euros et la CDC de Rouillac 6000 euros.

Quels sont les projets pour le symposium ?

C. M. Passer de semi-monumental à monumental, c'est-à-dire à des sculptures entre 3 à 4 mètres. Avec une manifestation de 15 jours au lieu de 10. Mais c'est aussi un budget plus important.

Propos recueillis

par Jean-Pierre COFFIN

Imprimer

24.06.2006 © Charente Libre

Droits de reproduction et de diffusion réservés

Usage strictement personnel